



## Le devenir professionnel des Docteurs à n+3

Numéro 51 Janvier 2021

Pour l'année civile 2016, cent-dix-huit étudiant.e.s ont soutenu leur thèse. Plus de trois sur cinq (62,7%) sont des hommes et la moitié (51,7%) est de nationalité étrangère.

Pour cette enquête, le premier envoi a été effectué début décembre avec de nombreuses relances et une grande aide de la part des directeur.e.s de thèse pour confirmer ou communiquer des adresses mail mais aussi en étant des relais auprès des diplômé.e.s afin de les inciter à répondre. Cette enquête fait suite à une première interrogation à N+1, situation au 1<sup>er</sup> décembre 2017 (83 répondant.e.s). Moins de six docteur.e.s sur dix ont ainsi répondu (57,6%) soit 68 répondant.e.s.

Quatre écoles doctorales sont présentes à l'université d'Orléans dont trois à dominante scientifique.

- Sciences de l'homme et de la société (378)
- Santé, sciences biologiques et chimie du vivant (549)
- Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (551)
- Énergie – Matériaux – Sciences de la terre et de l'univers (552)

Pour simplifier la lecture et l'écriture, le numéro de l'école doctorale sera utilisé.

| Ecole    | Diplômé.e.s | Répondant.e.s | Taux  |
|----------|-------------|---------------|-------|
| 378      | 19          | 12            | 63,2% |
| 549      | 28          | 12            | 42,9% |
| 551      | 20          | 11            | 55,0% |
| 552      | 51          | 33            | 64,7% |
| Ensemble | 118         | 68            | 57,6% |

A la base le questionnaire a été élaboré pour le suivi de la cohorte des docteur.e.s de l'année 2014 à n+3 et n+1 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DEGESIP) et a été diffusé à compter de décembre 2017.

### Une population représentative

Que ce soit au niveau du genre ou de la répartition au sein des écoles doctorales, la population des répondant.e.s est représentative de celle des diplômé.e.s.

### Parcours et financement avant l'obtention du doctorat

L'âge moyen des répondant.e.s est de 32,2 ans ; il s'étend de 28 à 54 ans. Parmi ces personnes, trois déclarent avoir eu une activité professionnelle comme occupation principale avant leur inscription en doctorat. C'est d'ailleurs une population légèrement plus âgée : âge moyen 36,3 ans, de 31 à 43 ans. La durée moyenne de cette activité est de 46,3 mois. Deux n'ont pas conservé cet emploi durant leur inscription en doctorat.

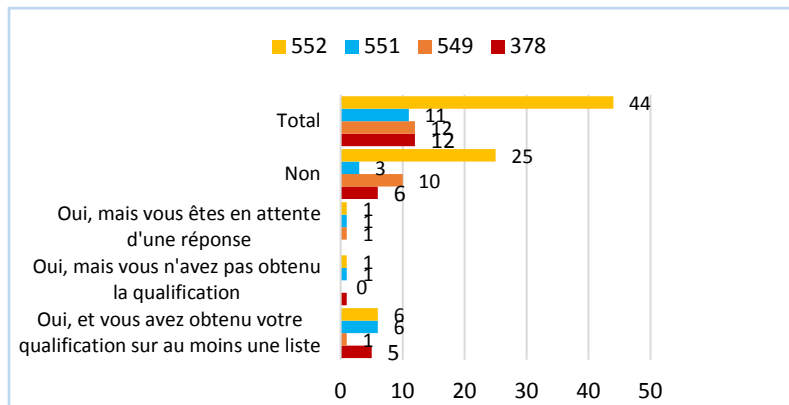
Pour l'essentiel, 57 des répondant.e.s ont pu financer leur doctorat grâce à un **financement spécifique** pour réaliser leur projet. Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale. Ce contrat est le plus souvent un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral).



## Qualification CNU

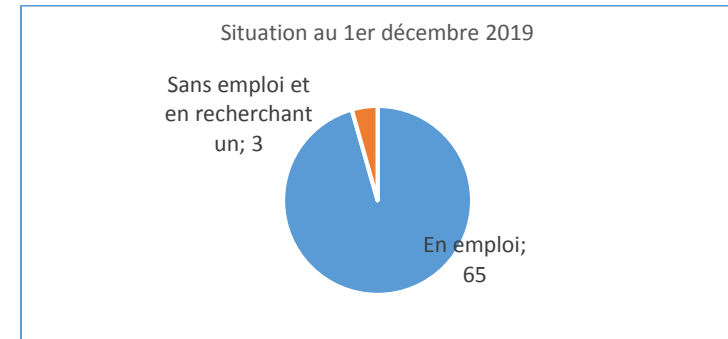
Sur les soixante-huit docteur.e.s, vingt-quatre se sont présenté.e.s à la qualification CNU dont dix-huit ont obtenu leur qualification sur au moins une liste.

Qualification ou non selon les écoles doctorales



## Situation professionnelle

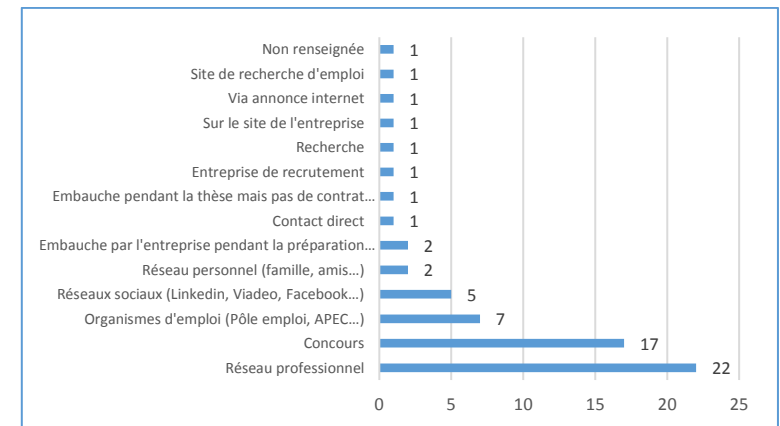
Au 1<sup>er</sup> décembre 2019, soixante-cinq docteur.e.s ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER) et trois être sans emploi et en recherchant un (y compris en cours de création d'entreprise).



## Etre en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2019

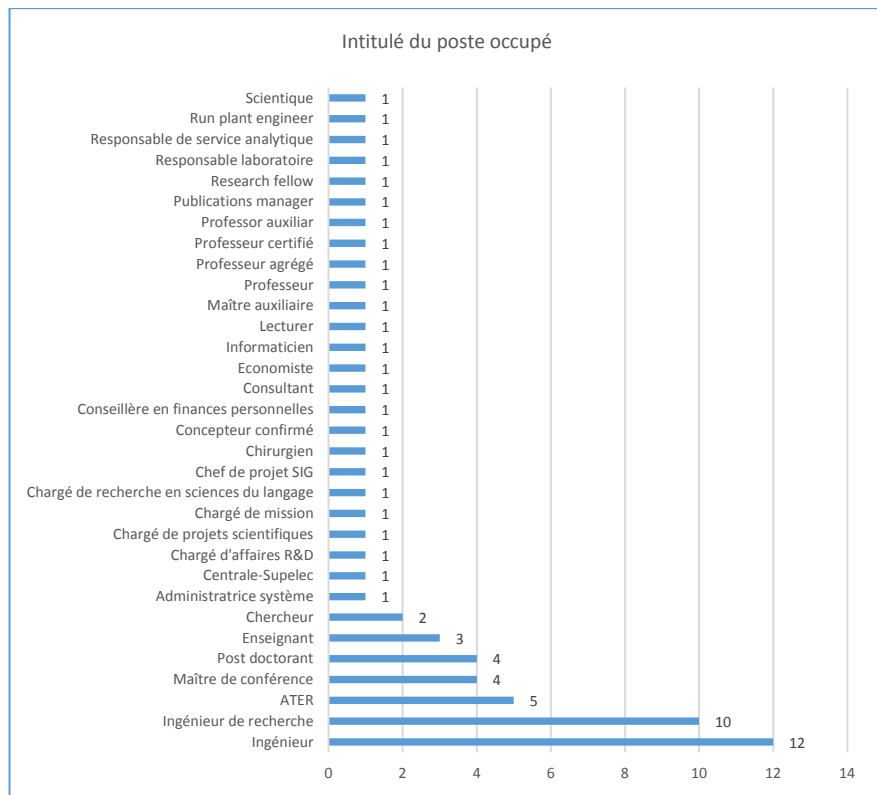
Sur les soixante-cinq personnes en emploi, vingt-et-une sont des femmes et quarante-quatre des hommes.

Le réseau professionnel (fréquemment les directeur.e.s de thèse), est le plus souvent le moyen ayant permis de trouver l'emploi occupé.



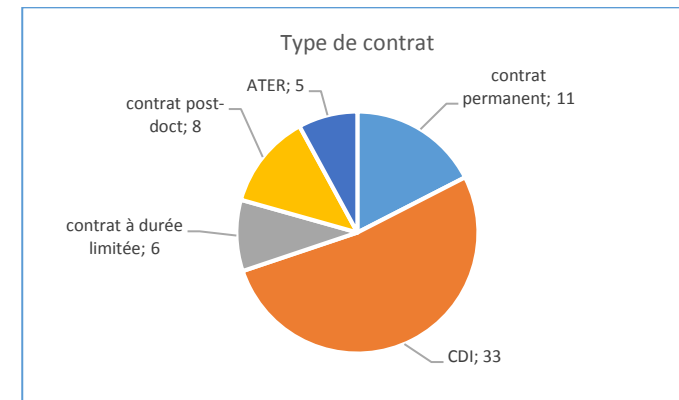


La catégorie socio-professionnelle la plus souvent citée est celle des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 32 répondant.e.s ; les autres se situant dans celle des « ingénieurs, cadres techniques » : 26 répondant.e.s.



La moitié des emplois sont des emplois stables : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire. Les emplois « non stables » se déclinent selon quatre catégories :

contrat de durée limitée (pour l'étranger), CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat post-doctorat), emploi d'ATER et autre CDD.



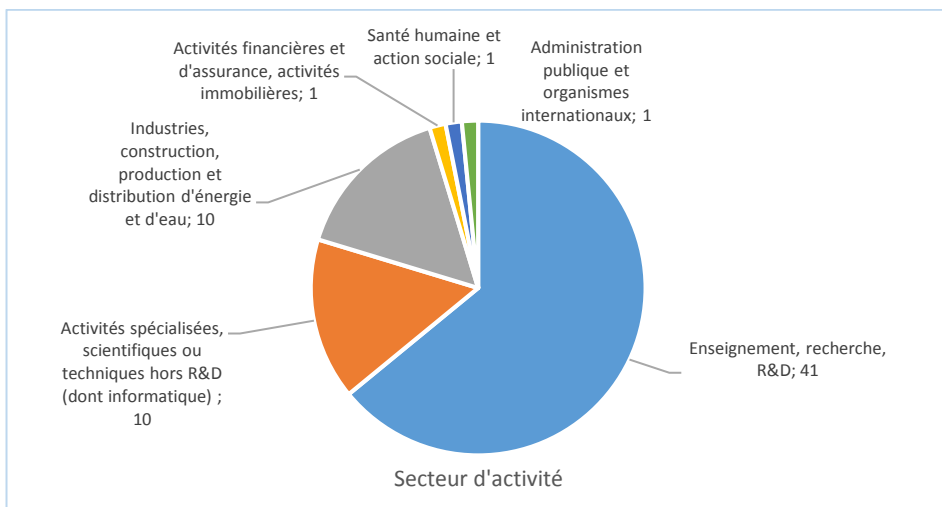
Les femmes sont plus souvent en emploi stable : 81,0% pour les femmes contre 64,3% des hommes. Cependant, ces derniers sont plus souvent en contrat post-doctorat : 16,7% contre 0,5% pour les femmes.

Dans le cadre de l'emploi occupé, la gestion d'un budget concerne le moins de personne.

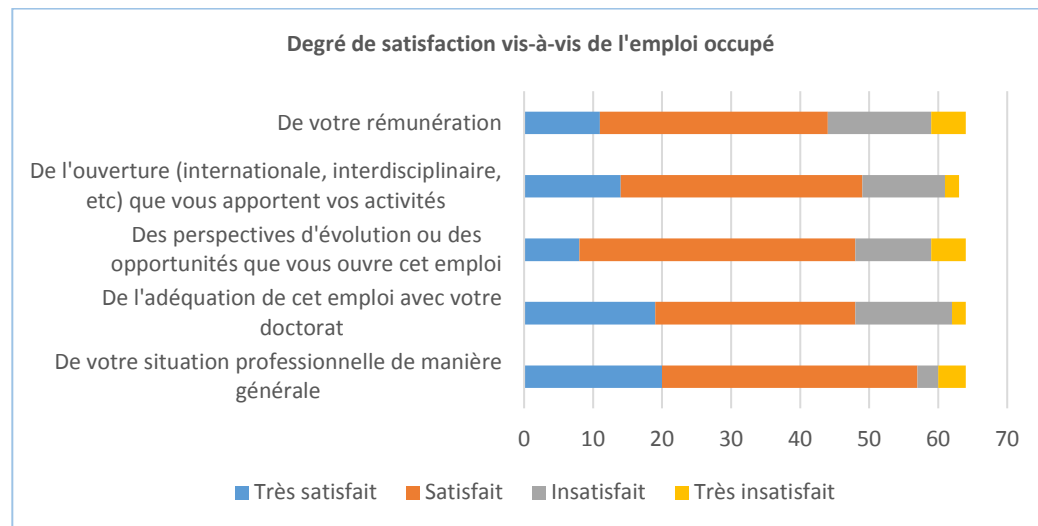
|   | Votre emploi comporte-t-il ? |     |          |
|---|------------------------------|-----|----------|
|   | Oui                          | Non | Ensemble |
| Des activités d'encadrement de personnels     | 26                           | 39  | 65       |
| La gestion d'un budget                        | 17                           | 48  | 65       |
| Des responsabilités de chef de projet         | 26                           | 39  | 65       |
| Des travaux menés dans un cadre international | 31                           | 34  | 65       |



« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté. Cependant cette nomenclature ne recouvre pas vraiment celle de l'INSEE, en effet le CNRS, le BRGM, le CEA ou encore l'Agence nationale de la recherche sont classés dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (section M de la nomenclature NAF).



D'une manière générale, les diplômé.e.s sont satisfait.e.s voire très satisfait.e.s de leur situation professionnelle. La plus grande insatisfaction constatée se situe au niveau de la rémunération.



### Etre sans emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2019

Sur les trois personnes sans emploi, toutes déclarent rechercher un emploi (1 homme et 2 femmes).

Toutes recherchent dans le domaine d'activité « Enseignement, recherche, R&D ».

A la question qui leur a été posée sur les principales difficultés auxquelles elles se trouvent confrontée dans leur recherche d'emploi deux réponses : « Définir mon projet professionnel-Valoriser mes travaux de recherche-Ne pas posséder le permis de conduire », « obtention du concours. Pour les autres emplois qui me permettent de vivre, mon diplôme est le frein principal (trop élevé pour le marché du travail). Afin de pouvoir travailler, je supprime des lignes de diplôme sur mon CV ».